



MAIRIE de NÉZEL (78410)

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEZEL SEANCE DU MARDI 26 AVRIL 2011

L'an deux mil onze, le mardi vingt six avril à Vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de réunion de la mairie.

Etaient présents:

Mmes Micheline VOINIER- Micaela PTAK - Sandrine PINÇON- Fabienne BECHET- Angélique MENAGE.

Messieurs Stéphane ANGOT- Dominique TURPIN- Monsieur Daniel RENAULT - Monsieur Laurent LORTHIOS.

Pouvoirs :

Madame Hélène MAHAUT à Madame Micaela PTAK

Madame Lisiane PEREIRA à Monsieur Stéphane ANGOT

Monsieur Michel DUTHILLEUL à Madame Micheline VOINIER

Monsieur François Rémy MONNIER à Madame Sandrine PINÇON

Monsieur Thierry LABARTHE à Monsieur Dominique TURPIN

Secrétaire de séance

Mr Stéphane ANGOT

Formant la majorité des membres en exercice.

Les comptes rendus des séances du 14 mars et du 29 mars 2011 sont validés par tous les membres du Conseil Municipal présents.

INFORMATIONS

Monsieur le Maire rappelle les grands sujets, abordés lors des précédentes réunions du Conseil Municipal, et qui sont actuellement à l'étude dans les commissions appropriées :

Déviations de la RD 191

Monsieur le Maire a chargé la commission travaux de proposer des solutions alternatives permettant de pallier à la dangerosité de la RD191 et d'améliorer la sécurité aux croisements des impasses donnant sur la RD 191. La commission Travaux se réunira le 09 mai à ce sujet.

Liaisons douces et liaisons vertes

Le nouveau projet de liaisons douces et vertes projeté par le Conseil Municipal, en toute cohérence avec le programme hautement subventionné du département et de la région, demande une réflexion autour du projet de zone verte envisagée par les élus précédents au Près Dieu (parc paysager de détente). La commission d'urbanisme à la charge de cette étude et se réunira le mardi 10 mai 2011

Vidéo protection

A la constatation déplorable, de dégradations de plus en plus fréquentes sur le territoire communal, Monsieur le Maire charge les services techniques, d'étudier la faisabilité

d'installation d'une vidéo protection des bâtiments communaux principaux (Ecoles, Salle des fêtes, polyvalente, église, etc..).

Ce travail préalable au sein des commissions, sera ensuite présenté en conseil municipal, afin que celui-ci puisse prendre position et délibéré sur ces sujets essentiels au cadre de vie de nos administrés.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

(Au titre des articles 15211-10 et 1212-12 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Suite à une inspection sur les moyens de sécurité de Nézel il a été nécessaire de faire intervenir l'entreprise Chenafi pour changer 7 extincteurs pour un montant total de 890 euros HT.

Par ailleurs, la société Laser équipement est intervenue pour la fourniture et la pose de 25 balises auto relevables blanches pour un montant total de 1375 euros HT, pour la pose de 3 corbeilles « Vigipirate » pour un montant total de 135 euros HT ainsi que pour la fourniture de 3 poubelles extérieures pour un montant de 213 euros HT.

ORDRE DU JOUR

- **1°) Reformulation de la demande de subvention pour la DETR 2011**
- **2°) Vote du compte administratif 2010**
- **3°) Vote du compte de gestion 2010**
- **4°) Vote des 3 taxes**
- **5°) Affectation du résultat 2010**
- **6°) Vote du budget primitif 2011**

1°) Reformulation de la demande de subvention pour la DETR 2011

Pour rappel, dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux), le Conseil Municipal avait retenu la proposition des travaux au cimetière et de la mise en sécurité pour les équipements sportifs, les aires de jeux et les espaces naturels.

A la suite d'un courrier reçu de la Préfecture le 13 avril 2011, il convient de reformuler la délibération qui avait été adoptée le 14 mars 2011, en deux délibérations distinctes :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant la mise en sécurité du plateau sportif sur l'espace Pierre Brémard.

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la D.E.T.R. – exercice 2011 – circulaire préfectorale n° 112 du 07 février 2011 soit 30 % du montant des travaux HT plafonné à 46 000 euros pour la catégorie 2 – équipements publics communaux et intercommunaux (travaux de mise en sécurité des équipements sportifs et des aires de jeux),

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

ADOPTE, en priorité 1, l'avant projet des travaux de mise en sécurité du plateau sportif sur l'espace Pierre Brémard pour un montant de 39 400 euros HT soit 47 122,40 euros TTC.

DECIDE de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R programmation 2011,

S'ENGAGE à financer l'opération de la façon suivante :

- Subvention départementale 30% : 11820 euros HT**
- Part HT à la charge de la commune : 27580 euros HT**

DIT que la dépense sera inscrite au budget primitif 2011, article 21342 section d'investissement,

AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant le relèvement des tombes et la mise aux normes de l'ossuaire sur le cimetière communal.

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la D.E.T.R. – exercice 2011 – circulaire préfectorale n° 112 du 07 février 2011 soit 30% du montant des travaux HT plafonné à 50 000 euros pour la catégorie 2 – équipements publics communaux et intercommunaux (travaux dans les cimetières),

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

ADOPTE, en priorité 2, l'avant projet des travaux de relèvement de tombes et mise aux normes de l'ossuaire sur le cimetière communal pour un montant de 2500 euros HT soit 2990 euros TTC.

DECIDE de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R programmation 2011,

S'ENGAGE à financer l'opération de la façon suivante :

- Subvention départementale 30% : 750 euros HT**
- Part HT à la charge de la commune : 1750 euros HT**

DIT que la dépense sera inscrite au budget primitif 2011, article 6152 section de fonctionnement,

AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

2°) Vote du compte administratif 2010

Après que Monsieur le Maire se fût retiré, Monsieur Stéphane Angot a présenté le Compte Administratif de 2010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de voter de Compte Administratif à l'unanimité sans observation ni réserve.

78451 Code INSEE	Commune de NEZEL BUDGET COMMUNAL M14	CA	2010
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	629 122,26	G	635 950,86
	Section d'investissement	B	372 844,11	H	572 719,23

REPORTS DE L'EXERCICE 2009	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	52 043,05 (si déficit)	J	(si excédent)

	+	+			
TOTAL (réalisations + reports)			1 054 009,42		1 208 670,09
	= A+B+C+D			= G+H+J	

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2011 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2011		0,00		0,00
	= E+F			= K+L	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	629 122,26	= G+I+K	635 950,86
	Section d'investissement	= B+D+F	424 887,16	= H+J+L	572 719,23
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 054 009,42	= G+H+I+J+K+L	1 208 670,09

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

78451 Code INSEE	Commune de NEZEL BUDGET COMMUNAL M14	CA	2010
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

3°) VOTE DU COMPTE DE GESTION 2010

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et de celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de 2010

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part**

4°) VOTE DES TROIS TAXES

Face à un contexte particulièrement difficile, en limitant les dépenses de fonctionnement et en privilégiant le développement de recettes autres que l'impôt, la commission des finances propose de limiter l'augmentation des taux à seulement 0,4%. En effet, la commission souhaite limiter au maximum l'impact de la conjoncture sur les Nézellois et poursuit ses actions en faveur

d'autres recettes de fonctionnement comme la location des salles communales, la perception de loyer sur les biens communaux (pavillon communal, cabinet médical, logement ancienne poste...).

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Angot, adjoint chargé des finances,
Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé,
et après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **décide à l'unanimité de voter les taux des trois taxes locales comme suit :**

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision	Variation de taux (N-1)	Produit voté par le Conseil Municipal
Taxe d'habitation	1 367 000 €	5,95 %	11,21 %	3,70%	153 240,70 €
T .F. sur les propriétés bâties	927 400 €	3,71 %	15,93 %	2,58 %	147 734,82 €
T.F. sur les propriétés non bâties	3 900 €	-14,49%	82,10 %	0,00 %	3 201,90 €
TOTAL	2 298 300 €				304 177,42 €

5°) AFFECTATION DU RESULTAT 2010

Le Conseil Municipal,

Vu le Compte de Gestion de 2010 de Monsieur le Receveur Municipal

Vu le Compte Administratif de 2010 qui vient d'être voté,

décide à la majorité, d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2010 de la façon suivante

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 6 828,60 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - 0,00 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser)

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous) **6 828,60 €**

D Solde d'exécution d'investissement

D 001 (besoin de financement) 0,00 €

R 001 (excédent de financement) 147 832,07 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

Besoin de financement 0,00 €

Excédent de financement (1) 0,00 €

Besoin de financement F

=D+E 147 832,07 €

AFFECTATION = C

=G+H 6 828,60 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement

G = au minimum, couverture du besoin de financement F 6 828,60 €

2) H Report en fonctionnement R 002 (2)

0,00 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5)

0,00 €

6) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Angot, Adjoint chargé des Finances,

Vu le vote des trois taxes communales,

Vu l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2010,

Vu l'avis favorable et unanime de la Commission des Finances

décide à l'unanimité de voter le budget primitif de 2011, de la façon suivante :

78451 Code INSEE	Commune de NEZEL BUDGET COMMUNAL M14	BP	2011
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	236 698,60		236 698,60
012	Charges de personnel	284 632,00		284 632,00
014	Atténuation de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	92 039,22		92 039,22
656	Frais de fonct. des grps d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	24 796,00	0,00	24 796,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses Imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	638 165,82	5 000,00	643 165,82

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	643 165,82
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	76 975,00	0,00	76 975,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	63 000,00	0,00	63 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	509 180,55	0,00	509 180,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues Invest	1 445,37		1 445,37
	Dépenses d'investissement - Total	650 600,92	0,00	650 600,92

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	650 600,92
---	-------------------

78451 Code INSEE	Commune de NEZEL BUDGET COMMUNAL M14	BP	2011
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	25 000,00		25 000,00
70	Produits des services	40 000,00		40 000,00
73	Impôts et taxes	352 177,42		352 177,42
74	Dotations et participations	179 880,40		179 880,40
75	Autres produits gestion courant	46 108,00		46 108,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		643 165,82	0,00	643 165,82

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	643 165,82
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068/10)	88 000,00	0,00	88 000,00
13	Subventions d'investissement	392 940,25	0,00	392 940,25
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		5 000,00	5 000,00
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		490 940,25	5 000,00	495 940,25

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	147 832,07
--	-------------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	6 828,60
-----------------------------------	-----------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	650 600,92
---	-------------------

7°) QUESTIONS DIVERSES

Sandrine PINÇON rapporte qu'avec la balise installée près du parking de l'école, il n'est pas aisé de faire demi-tour avec les véhicules.

Monsieur Lorthios, précise que cette balise a été installée à titre expérimental pour éviter le stationnement sauvage. A terme, un réaménagement du demi-tour est prévu afin que celui-ci ne soit pas en vis-à-vis avec la borne incendie qui est la cause réelle du passage difficile des véhicules à cet endroit.

Le prochain conseil municipal est fixé au 30 mai 2011.

La séance est levée à 23H30.

Le Maire

Dominique TURPIN